

229 pers.

C'est le nombre de personnes tuées sur les routes wallonnes en 2020 (contre 309 en 2019)

Bilan comparé des accidents et victimes de la route en Wallonie et en Flandre en 2020

| | Nombre d'accidents corporels | | Nombre de décès dans les 30 jours | |
|------------------------------|------------------------------|---------|-----------------------------------|---------|
| | Wallonie | Flandre | Wallonie | Flandre |
| Par million d'habitants | 2 294 | 2 814 | 62,8 | 38,3 |
| Par 1 000 km de réseau | 145 | 304 | 4,0 | 4,1 |
| Par milliard de véhicules.km | 209 | 313 | 5,7 | 4,3 |

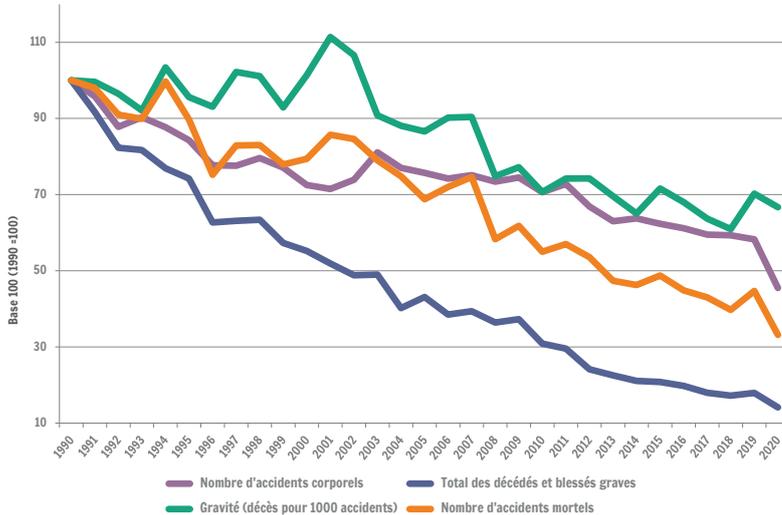
Sources : SPF-Mobilité et Transports, Statbel ; Calculs : IWEPS

En 2020, on a dénombré 8 362 accidents corporels sur les routes wallonnes (30 232 pour la Belgique) faisant au total 10 617 victimes (37 712 pour la Belg.) dont 10 617 blessés légers (33 645 pour la Belg., 20 474 pour la Fl. et 3 544 pour Bxl.), 761 blessés graves (2 968 pour la Belg.) et 229 personnes (499 pour la Belg.) ayant perdu la vie dans les 30 jours suivant l'accident. L'impact de la pandémie Covid-19 est notable sur l'ensemble des indicateurs d'accidentologie avec, par rapport à 2019, une baisse de 22 % pour le nombre d'accident (-20 % pour la Belg.) et de 25 % (-22 % pour le pays) pour le nombre de victimes. Le nombre de personnes tuées s'élève à 229 (309 en 2019) et est en diminution de 26 % pour la Wallonie et -23 % pour la Belg. Les nombres de blessés graves et légers évoluent dans le même sens respectivement -20 % (-18% pour la Belg.) et -25 % (-23 % pour la Belg.). L'objectif du Gouvernement wallon, notamment pour le nombre de tués endéans les 30 jours, est de s'inscrire dans la volonté européenne d'une réduction de 50 % de ce chiffre d'ici 2020, ce qui représenterait un maximum de 200 tués pour la Wallonie.

La prise en compte des statistiques d'accidents de la route et plus particulièrement de celles relatives au nombre de personnes tuées par million d'habitants (62,8), peut paraître peu « flatteuse » en comparaison avec la Flandre (38,3), la Belgique (43,4) et la moyenne européenne (53 pour EU-27). Cette analyse est quelque peu réductrice, vu l'importance du trafic de transit et de la plus faible densité d'habitants en Wallonie. La situation réelle est plus contrastée et plus complexe, laissant transparaître qu'il y a beaucoup moins d'accidents corporels en Wallonie (8 362) qu'en Flandre (18 653), mais qu'ils sont généralement plus graves. Ceci peut s'expliquer par la spécificité du réseau et semble compatible avec le constat d'un réseau moins congestionné, où les vitesses pratiquées sont plus élevées. Le nombre de personnes décédées rapporté au kilomètre de réseau est d'ailleurs légèrement supérieur en Wallonie.

Sécurité routière

Evolution des accidents de la route en Wallonie de 1990 à 2020

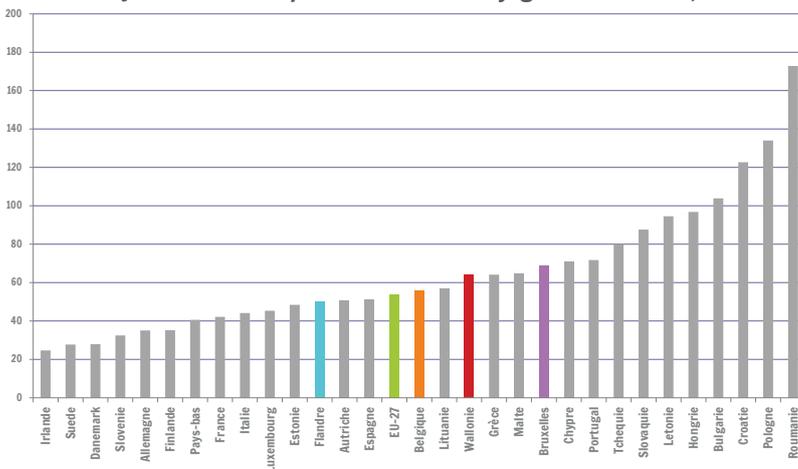


Depuis 2010, la tendance générale est à la baisse au niveau des accidents corporels de la route (-36 %), des tués et blessés graves (-54 %) et du nombre d'accidents mortels (-40 %).

En 2020, la majorité des usagers tués dans les 30 jours sont des automobilistes (131 pour 221 en B.), suivis par les piétons (29 pour 65 en B.), les cyclistes (12 pour 87) et les cyclo-motocyclistes (46 pour 91). Ces quatre catégories représentent un total de 95 % (90 % pour la Belg.) des tués 30 jours. Après le pic de 2019, le chiffre de tués à vélo (12) est similaire à la moyenne des dernières années.

Sources : SPF-Mobilité et Transports, Statbel ;
Calculs : IWEPS

Décès 30 jours de la route par 10 milliards de voyageurs-kilomètres, 2018



La Wallonie, avec le chiffre de 64 décès (dans les 30 jours) de la route par 10 milliards de voyageurs.km réalisés en auto et moto, est supérieur à la moyenne européenne (54 pour EU-27) et belge (56).

Note :

- Le nombre de décédés dans les 30 jours par 10 milliards de voyageurs.km effectués par les voitures particulières et motos pour les différents pays européens (2018 dernières données disponibles).

Sources : EC DG Mobility & Transport, Statbel, SPF M&T ;
Calculs : IWEPS

Définitions et sources

- Un accident entre plus de 2 véhicules est considéré comme un seul accident.
- Afin de permettre une comparaison entre les données, le choix s'est porté sur les statistiques « Accidents » de 2020. Ces dernières sont rapportées au réseau routier (données 2010) et aux voyageurs.km (données 2018).
- Le réseau considéré représente l'ensemble des autoroutes et routes, à l'exclusion des routes non revêtues pour l'année 2010.

Sources : EC DG Mobility & Transport, Statbel, SPF M&T ;
Calculs : IWEPS.

Pertinence et limites

Le nombre de tués (endéans les 30 jours) est la donnée la plus fiable. La probabilité qu'un accident fasse l'objet de l'intervention de la police ou des parquets y est en effet la plus grande. Les données des blessés légers sont très probablement sous-estimées, notamment pour les usagers faibles (piétons, cyclistes).

Pour en savoir plus :

<http://statbel.fgov.be/fr/themes/mobilite/circulation/accidents-de-la-circulation#news>

Personne de contact : Julien Juprelle (j.juprelle@iweps.be) / prochaine mise à jour : septembre 2022